

Santé et services sociaux : Lancement d'une pétition pour que la voix citoyenne soit entendue

OUI à l'accessibilité, NON aux réductions

Montréal, 18 mars 2014 – Lors d'une conférence de presse tenue ce matin à Montréal, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux a lancé une pétition **OUI à l'accessibilité, NON aux réductions** en demandant à tous les citoyens de la signer.

Le dernier budget du gouvernement du Québec annonce une diminution du taux annuel d'augmentation des dépenses dans le secteur de la santé et des services sociaux qui se traduira par une réduction des services partout dans le réseau : les centres hospitaliers, les centres hospitaliers universitaires, les CSSS, les CHSLD, les centres jeunesse, les centres de réadaptation (CRD, CRDI-TED, CRDP), la santé mentale, le maintien à domicile, etc.

« Une réduction des services a une incidence directe sur l'accessibilité et la qualité des soins et des services par des délais plus longs, des listes d'attente plus longues. Elle a donc des conséquences indéniables sur la santé publique et sur la santé de la population » a expliqué M. Claude Ménard, président du RPCU.

Dans le contexte de la campagne électorale québécoise et à la toute veille du premier débat des chefs, le RPCU demande aux formations politiques du Québec qu'elles s'engagent :

- à ce que l'accessibilité aux soins et aux services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux ne soit pas réduite;
- à ce que l'offre et la qualité des soins et des services soient maintenues;
- à ce que les compressions budgétaires n'affectent pas les soins et les services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux;
- à ce qu'une réforme de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux soit faite afin que la participation citoyenne soit réelle et effective.

Les citoyens du Québec contribuent de manière importante au financement du système public de santé et de services sociaux et sont en droit d'exprimer une voix citoyenne commune pour s'assurer que les soins et les services qu'ils paient soient au rendez-vous. « Nous sommes 8 000 000 d'usagers au Québec. La raison d'être des services est la personne qui les requiert, soit l'utilisateur, c'est la loi qui le dit. Ce sont des parlementaires qui ont voté cette loi et les élus ont logiquement l'obligation d'être conséquents avec leurs lois » a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

« Nous invitons donc tous les citoyens à signer cette pétition. Nous invitons aussi les comités des usagers et de résidents, présents partout au Québec, à demander aux usagers de leur établissement de signer cette pétition et à rencontrer les candidats des partis politiques pour leur demander de la signer aussi » a conclu M. Blain.

La pétition peut être signée sur Internet :

http://www.petitions24.net/sante_oui_a_laccessibilite_non_aux_reductions

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744